

Informations de base

2023/0438(COD)

COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Règlement

Renforcer la coopération policière en matière de prévention, de détection et d'enquêtes en ce qui concerne le trafic de migrants et la traite des êtres humains; renforcer le soutien à Europol pour prévenir et combattre ces crimes

Modification Règlement 2016/794 [2013/0091\(COD\)](#)

Subject

7.30.05 Coopération policière

7.30.05.01 Europol, CEPOL

7.30.30.02 Lutte contre la violence, la traite des êtres humains et le trafic de migrants

Procédure terminée

Informations complémentaires

Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	